

## Des innovations qui passent par les usages

**AVEC L'APPEL À PROJETS** « Inventons la Métropole », lancé au printemps 2016, et dont les noms des 51 lauréats (sur 420 candidatures) ont été annoncés, mercredi 18 octobre, le Grand Paris cherche à s'enrichir de pôles d'attractivité.

« Inventons la Métropole » n'a certes pas « son » projet emblématique, tel que « Mille arbres », la réussite majeure du concours « Réinventer Paris ». Il y a bien quelques audaces architecturales, comme à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), où l'architecte Rudy Ricciotti a imaginé une tour de trente étages en béton fibré et verre, adossée à la Maison du peuple, pépite du patrimoine des années 1930.

Cependant, les innovations les plus remarquables se situent ailleurs. La taille des sites proposés, allant de 800 m<sup>2</sup> à 14 hectares, offrait la possibilité de penser un projet urbain à l'échelle d'un quartier, permettant une vraie réflexion sur les nouveaux usages, l'économie circulaire, la résilience ou encore la mobilité.

Sur 15 hectares du Triangle de Gonesse, la société belge Bopro Sustainable Investments ambitionne ainsi de développer un quartier démonstrateur de l'économie circulaire : les bâtiments, à énergie positive et bas carbone, seront modifiables et démontables. Chaque « brique » des édifices, chaque matériau, choisi pour ses performances énergétiques et sa capacité de

réemploi, sera tracé et recensé dans une banque de matières premières.

Le projet « Lab21 », sur la ZAC de l'Horloge à Romainville (Seine-Saint-Denis), vise le zéro carbone, zéro déchet, zéro énergie fossile et fissile. Rien que cela ! Le quartier du Coteau, à Arcueil (Val-de-Marne), au croisement de l'A6a et de l'A6b, devrait être transformé en un « Eco-tone » : biomimétique, la programmation s'inspire de la nature.

### Urbanisme transitoire

Le projet « L'Hospitalité », au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), développera une approche, flexible et modulable, de l'habitat. L'accent mis sur les usages a aussi conduit de nombreux projets lauréats à développer un urbanisme transitoire sur leur site, pour tester les possibilités du lieu avant son aménagement.

Urbanisme transitoire ou non, bien des projets primés peuvent encore évoluer. « Sur un certain nombre de sites, des ajustements seront nécessaires », souligne un membre du jury. *Parce qu'il n'y a eu que deux tours pour l'examen des dossiers – et non trois comme pour « Réinventer Paris » –, il n'a pas été possible de demander aux équipes d'apporter toutes les précisions sur tel ou tel aspect de leur projet.* ■

LAETITIA VAN ECKHOUT